

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2022

Délibération du conseil municipal du 16 novembre 2021 (Sauf indication contraire, les montants sont en euros TTC)

LOCATION DES SALLES	TYPE DE LOCATION	TARIFS 2022	<i>observations</i>
SALLE du RIVEAU Caution : 300 € Arrhes : 30 % du montant de la location	Habitants hors commune		Le forfait ménage est appliqué si le ménage des locaux n'est pas fait ou insatisfaisant
	Forfait Horaire (maximum 3 heures)	20 €/h	
	Location à la Journée	300 €	
	Forfait week-end du samedi matin au-dimanche soir (la mise à disposition de la cuisine est intégrée au tarif)	450 €	
	Supplément vendredi soir si location le lendemain	50 €	
	Forfait ménage	100 €	
	Habitants de Naintré		
	Forfait Horaire (maximum 3 heures)	20 €/h	
	Location à la journée	250 €	
	Forfait week-end du samedi matin au-dimanche soir (la mise à disposition de la cuisine est intégrée au tarif)	350 €	
	Supplément vendredi soir si location le lendemain	50 €	
	Forfait ménage	100 €	